



2026/1

Accusé de réception préfecture  
095-219502572-20260120-D-2026-07-DE  
Date de transmission : 22/01/2026  
Date de réception préfecture : 22/01/2026

Ville de la Ferté-sur-Seine

## Conseil Municipal du 20 janvier 2026 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2026/07

Nombre de Conseillers

en exercice : 21

présents : 16

votants : 20

L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatorze janvier, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Christian TETARD, Patrice GOSNET, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Julia NOJAC, Alaine HOUZEZ,

Etaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK, par Steve IDJAKIREN

Philippe BARBIER par Nathalie JOLLY

Laurent FOHRER par Philippe AUDEBERT

Jean DECROIX par Claudine THIRANOS

Était absent :

Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Nathalie JOLLY a été élu Secrétaire de Séance

**OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE EN ENERGIE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU VAL D'OISE (SDEVO) - MARCHE 2027-2030**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1414-1 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2113-6 et suivants relatifs aux groupements de commandes,

Vu la proposition du Syndicat Départemental d'Énergies du Val-d'Oise (SDEVO) visant à la création d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz,

Considérant que la Commune est confrontée à des besoins récurrents en matière d'achat de gaz et de services associés afin d'assurer le fonctionnement de ses bâtiments et équipements communaux,

Considérant que l'adhésion à un groupement de commandes permettra de mutualiser les besoins des collectivités membres, d'optimiser les procédures et de diminuer la complexité et la coûte de l'opération et de sécuriser juridiquement les achats,

Apprécié de réception en préfecture  
095-219502572-20260120-D-2026-07-DE  
Date de télétransmission : 22/01/2026  
Date de réception préfecture : 22/01/2026

Considérant que cette mutualisation est susceptible de générer des conditions tarifaires plus avantageuses grâce à un volume d'achat plus important, tout en améliorant la qualité des services associés,

Considérant que l'adhésion à ce groupement présente un intérêt financier et administratif pour la Commune,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

**APPROUVE** l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour l'achat de gaz et de services associés proposé par le Syndicat Départemental d'Énergies du Val-d'Oise (SDEVO).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

  
Le Maire,  
Philippe AUDEBERT

La Secrétaire de Séance

  
Nathalie JOLLY

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 22/01/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 22/01/2026.